

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire qui a eu lieu le 1^{er} novembre 2023, à 16 h, sur Zoom

Présences	Absences
<p><u>Membres ayant droit de vote</u> Azadehfar, Erfan Barbeau, Jay Barry, Aaron Cameron, Vernon, président Embleton, Sheila, rectrice et vice-chancelière par intérim (d'office) Guay, André Harquail, David Kurkimaki, Laura</p> <p><u>Membres sans droit de vote</u> Bassett, Shannon, Sénat Colin, Fabrice, APUL Fenske, Tom, SEUL Gorham, Robyn, APUL Scott, Daniel, Sénat Teller, Meredith, APAPUL Vincent, Danielle, secrétaire de l'Université</p>	<p><u>Membres ayant droit de vote</u> Eshkawkogan, Kevin Manitowabi, Tammy Recollet, Angela Ramakko, Brian</p> <p><u>Membres sans droit de vote</u> Motamedi, Monica, SCFP Sbaa, Nawfal, AEF</p>
<p><u>Observateurs (personnes-ressources)</u> Boyer, Céleste, conseillère juridique générale Brouwer, Brenda, vice-rectrice principale intérimaire aux études Choi, Angela, Deloitte Croteau, Leeane, gestionnaire des achats et des contrats Eger, Tammy, vice-rectrice à la recherche Frappier, Shawn, directrice de l'excellence des services, RHDO Geryk, Laura, directrice des systèmes et de la gestion de l'information Lafontaine, Sylvie, vice-rectrice aux finances et à l'administration Leclerc, Renée, adjointe administrative de direction, Secrétariat de l'Université Parent, Michael, Deloitte Peng, Maureen, Deloitte Piché, Michel, vice-recteur intérimaire aux finances et à l'administration (durant la transition) Richardson, Mabel, Deloitte Roy, Luc, dirigeant principal de l'information Sengchansavang, Ben, Deloitte</p>	

SÉANCE PUBLIQUE

Le président du Conseil des gouverneurs (« le Conseil »), M. Vernon Cameron, déclare la séance ouverte à 16 h 2 et la secrétaire de l'Université, Mme Danielle Vincent, confirme qu'il y a quorum. M. Cameron reconnaît le Traité Robinson-Huron de 1850 et que l'Université Laurentienne se trouve sur les terres traditionnelles des Atikameksheng Anishnawbek. Il indique que la séance publique est diffusée en direct.

Avant de passer aux articles aux fins de décision inscrits à l'ordre du jour, M. Cameron souhaite la bienvenue à la vice-rectrice aux finances et à l'administration, Mme Sylvie Lafontaine, qui est entrée en fonction le 30 octobre 2023. Puisqu'il s'agit de sa première réunion du Conseil des gouverneurs, M. Cameron lui cède alors la parole pour qu'elle se présente.

Mme Lafontaine se présente en anglais et en français. M. Cameron indique ensuite que des invités spéciaux participent à la réunion, notamment des représentants de Deloitte ainsi que des membres désignés du personnel de l'UL qui sont des responsables des quatre volets de travail figurant dans le Plan de transformation. M. Cameron les remercie de leur contribution et de leurs efforts ardues qui, à son avis, sont essentiels à la réussite à long terme de l'Université.

POUR DÉCISION

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Jay Barbeau, appuyé par M. André Guay, que l'ordre du jour soit adopté dans la forme présentée.

Adopté à l'unanimité

Bien que la proposition soit adoptée à l'unanimité, on demande si l'on peut poser des questions sur l'article trois (3) à l'ordre du jour avant qu'il ne soit présenté, ou après sa présentation. M. Cameron confirme que les questions seront les bienvenues une fois que le point aura été présenté.

2. Déclaration de conflits d'intérêts

Le président invite les membres à indiquer des conflits d'intérêts. M. Harquail souligne qu'il avait déclaré un conflit potentiel d'intérêts qui peut survenir à l'occasion si les discussions en venaient à porter sur le traitement réservé aux fonds de dotation et (ou) les contributions différées. Aucun autre conflit d'intérêts n'est déclaré.

3. Plan de transformation opérationnelle

3.1 Approbation : Plan de transformation de l'Université Laurentienne

M. Cameron invite la rectrice et vice-chancelière par intérim, Mme Sheila Embleton, à présenter cet article. Elle explique que, dans le cadre du Plan de transaction et d'arrangement, on a demandé à la Laurentienne de développer un Plan détaillé de transformation pour donner suite notamment aux recommandations des rapports de NOUS et de la vérificatrice générale. À l'issue d'une demande de propositions, il a été décidé de retenir les services de Deloitte.

L'objectif du Plan de transformation est de doter l'Université des mécanismes, processus et politiques qui sont les mieux adaptés aux impératifs de soutien à ses missions d'enseignement et de recherche dans les domaines suivants (volets de travail) : Ressources humaines (RH), Finances (FIN), Services d'inscription et des affaires étudiantes (SIAE) et Technologie de l'information (TI). Chaque volet de travail couvre les interdépendances et l'enchaînement des activités tout en donnant une vue d'ensemble de l'approche et des méthodes ayant servi à élaborer les plans détaillés de travail et les feuilles de route de haut niveau.

Une fois que le Conseil des gouverneurs et le ministère des Collèges et Universités (MCU) auront approuvé le Plan, la Laurentienne passera à la phase de mise en œuvre qui verra établir notamment un Bureau de mise en œuvre du programme de transformation (BMOPT) chargé de traduire dans les faits les résultats attendus tels que définis dans le Plan. En préparation de la

mise en œuvre, Deloitte a entrepris une évaluation du logiciel de planification des ressources d'entreprise (PRE), dont dispose l'Université afin de déterminer s'il y a lieu de moderniser le système en place ou d'acquiescer d'autres solutions intégrées ou de performances optimales.

Mme Embleton invite alors Mme Maureen Peng, de l'équipe de Deloitte, à présenter l'Énoncé des travaux qui figurait dans la documentation de la réunion.

À la suite de la présentation de Mme Peng, M. Cameron rappelle que, avant la tenue de la réunion du Conseil, un document d'information avait été communiqué aux membres afin de les aider à répondre aux questions qui pourraient se poser après l'examen du Plan de mise en œuvre.

Les membres posent diverses questions et une discussion s'ensuit au sujet du BMOPT et du processus qui sera suivi concernant la nomination des membres de ce bureau. Il est suggéré que la nomination des membres suive une voie formelle à l'exemple de la nomination des administrateurs universitaires supérieurs. Mme Embleton est d'avis que les contraintes de temps ne se prêtent peut-être pas à un tel processus. Il est toutefois convenu d'examiner la manière dont la création du BMOPT pourrait se faire en mettant l'accent sur l'ouverture et la transparence.

Des discussions plus approfondies portent sur les consultations qui ont accompagné l'élaboration du Plan de mise en œuvre. Un membre sans droit de vote demande que la proposition présentée au Conseil soit reportée afin de permettre au comité de direction de l'Association des professeurs de l'Université Laurentienne (APUL) d'examiner le Plan. Une discussion s'ensuit au cours de laquelle il est précisé qu'un large groupe de personnes, dont les représentants de tous les partenaires syndicaux, ont participé à l'élaboration du Plan présenté aujourd'hui. Il est également signalé qu'il faut tenir compte des contraintes du calendrier et que le Plan devait être approuvé par le ministère des Collèges et Universités. Des assurances sont alors données selon lesquelles tous les partenaires syndicaux continueront de jouer un rôle actif dans le processus à mesure que l'Université passe à la phase de mise en œuvre.

Une discussion s'ensuit sur les répercussions que la mise en œuvre du Plan aura sur le personnel de l'Université. Le président du Syndicat des employés de l'Université Laurentienne (SEUL) demande à ce que les partenaires syndicaux de l'Université jouent un rôle actif dans le processus décisionnel, plutôt que de se voir cantonnés à un rôle de consultation une fois que les décisions ont été prises. L'administration de l'Université s'engage à se réunir régulièrement avec tous les intervenants, y compris les partenaires syndicaux, afin de leur donner la possibilité de se faire entendre à mesure que la mise en œuvre du plan progresse.

En l'absence d'autres questions et de propositions touchant le report de l'examen de ce point, la résolution est examinée dans la forme présentée.

Il est proposé par M. André Guay, appuyé par Mme Laura Kurkimaki,

QUE, comme recommandé par le Comité des ressources humaines et le Comité de vérification et de gestion des risques et présenté à l'assemblée du 1^{er} novembre 2023, le Conseil approuve le Plan de transformation de l'Université Laurentienne.

Adopté à l'unanimité

4. Questions du président

M. Cameron indique qu'il n'y a pas d'autres points à traiter aux fins d'information ou de discussion.

5. Levée de la séance publique

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est levée à 17 h 5.

SÉANCE FERMÉE

Le président du Conseil des gouverneurs (« le Conseil »), M. Vernon Cameron, déclare la séance ouverte à 17 h 15 et la secrétaire de l'Université, Mme Danielle Vincent, confirme qu'il y a quorum. M. Cameron reconnaît le Traité Robinson-Huron de 1850 et que l'Université Laurentienne se trouve sur les terres traditionnelles des Atikameksheng Anishnawbek. Il indique que, puisqu'il s'agit d'une séance fermée, toutes les discussions et tous les documents doivent rester confidentiels.

POUR INFORMATION ET DÉCISION

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Aaron Barry, appuyé par M. David Harquail, que l'ordre du jour soit adopté dans la forme présentée.

Adopté à l'unanimité

2. Déclaration de conflits d'intérêts

M. Cameron invite les membres à indiquer des conflits d'intérêts. M. Harquail souligne qu'il avait déclaré un conflit potentiel d'intérêts qui peut survenir à l'occasion si les discussions en venaient à porter sur le traitement réservé aux fonds de dotation et (ou) les contributions différées. Aucun autre conflit d'intérêts n'est déclaré.

3. Plan de transformation opérationnelle

3.1 Approbation : Proposition de mise en œuvre du Plan de transformation de l'Université Laurentienne

M. Cameron invite la rectrice et vice-chancelière par intérim, Mme Sheila Embleton, à présenter cet article. Elle fait savoir que, afin que la Laurentienne puisse procéder à la mise en œuvre du Plan de transformation, il est proposé que Deloitte continue de l'aider dans la phase d'exécution du plan qui consiste notamment à mettre sur pied et à gérer le Bureau de mise en œuvre du programme de transformation (BMOPT).

Mme Embleton invite alors Mme Maureen Peng, de l'équipe de Deloitte, à présenter l'Énoncé des travaux qui figurait dans la documentation de la réunion.

Après la présentation de Deloitte, M. Cameron rappelle à quel point il est important de communiquer largement les particularités de la première phase afin de faire comprendre aux parties prenantes de l'Université où elles se situent dans le cadre du Plan. Il s'ensuit une discussion quant à savoir à qui appartient la responsabilité de la gestion du contrat avec Deloitte au cours de la prochaine année et il est confirmé qu'elle incombera à la rectrice, conjointement avec le BMOPT, qui disposera d'un gestionnaire de projet dûment habilité.

Après examen de toutes les questions soulevées, la résolution est examinée dans la forme présentée.

Il est proposé par M. Jay Barbeau, appuyé par Mme Laura Kurkimaki,

QUE, comme présenté à la séance fermée de l'assemblée du 1^{er} novembre 2023, le Conseil approuve la proposition de Deloitte de mise en œuvre du Plan de transformation pour la période allant du 1^{er} novembre 2023 au 31 octobre 2024 à un coût ne dépassant pas 972 920 \$ CAN hors taxes.

Adopté à l'unanimité

4. Autres questions

M. Cameron indique qu'il n'y a pas d'autres points à traiter aux fins d'information ou de discussion.

5. Levée de la séance fermée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fermée est levée à 17 h 32.

Vernon Cameron, président

Danielle Vincent, secrétaire de l'Université